

remettra un rapport ensuite et je verrai alors s'il y a lieu qu'Ottawa prenne d'autres mesures dans le sens proposé par le député.

L'hon. M. Hees: A une question semblable que je lui posais le 23 janvier, le premier ministre a répondu:

C'est une idée très constructive, monsieur l'Orateur. J'y songerai s'il devient apparent qu'une rencontre serait utile.

Il y a de cela quatre mois et demi et depuis le coût de la vie et l'inflation ont augmenté beaucoup et très vite. A moins qu'il n'ait une raison que le reste de la Chambre ignore, le premier ministre devrait convoquer une réunion du genre dont j'ai parlé.

M. l'Orateur: A l'ordre, je vous prie. L'honorable représentant conviendra, je pense, que la question supplémentaire adressée au premier ministre paraît litigieuse. Il serait peut-être disposé à la reformuler car elle porte sur une affaire très sérieuse.

L'hon. M. Hees: Oui, monsieur l'Orateur. Comme le premier ministre a dit il y a environ quatre mois et demi que la suggestion était très constructive, ne croit-il pas que le temps soit venu pour lui de risquer une rebuffade et, dans l'intérêt de l'économie nationale et du pays en général, de convoquer ces messieurs, de mettre cartes sur table derrière des portes closes, à l'abri de la presse et de la radio, et d'essayer de les amener à la raison?

L'hon. M. Trudeau: Je me contenterai de rappeler à l'honorable député que ses propositions, qui m'ont paru constructives, ont été suivies, à la fin de février et au début de mars, de réunions que j'ai eues avec les deux porte-parole des deux principaux syndicats ouvriers au Canada. C'était donc peu de temps après avoir dit à l'honorable député que j'y réfléchirais. Ces réunions ont eu lieu.

L'hon. M. Hees: Publiques?

L'hon. M. Trudeau: Publiques.

L'INFLATION—LA CONFÉRENCE FÉDÉRALE-PROVINCIALE—LA PROPOSITION DE TAXER LES REVENUS EXCÉDANT LES LIMITES FIXÉES

M. T. C. Douglas (Nanaïmo-Cowichan-Les Îles): Monsieur l'Orateur, comme le premier ministre a annoncé que le ministre des Finances sera en conférence avec ses homologues provinciaux à compter de demain, le premier

[Le très hon. M. Trudeau.]

ministre nous dirait-il si le ministre des Finances entend soumettre au nom du gouvernement canadien une proposition visant à imposer une taxe fédérale annuelle de quelque 5 ou 6 p. 100 sur les salaires excédant les limites établies par la Commission des prix et des revenus?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): A mon avis, monsieur l'Orateur, on ne peut vraiment pas s'attendre que je réponde à une question sur une mesure budgétaire, à la Chambre et à ce moment-ci.

M. Douglas (Nanaïmo-Cowichan-Les Îles): Monsieur l'Orateur, ma question n'a aucun rapport avec le budget. Je demande au premier ministre si le gouvernement du Canada entend soumettre aux gouvernements provinciaux une proposition d'impôt sur les hausses de salaires dépassant les normes de la Commission des prix et des revenus, si le gouvernement envisage une telle mesure et si la question sera discutée avec les provinces?

Le très hon. M. Trudeau: Monsieur l'Orateur, je ne sais pas jusqu'à quel point les réunions de demain seront secrètes. Je crois qu'elles se tiendront à huis clos et, d'ordinaire, les propositions fédérales, les propositions provinciales et les réactions qu'elles provoquent font l'objet d'un communiqué à la fin de la journée, ce qui se produirait après les rencontres à Winnipeg.

L'INFLATION—LA CONFÉRENCE FÉDÉRALE-PROVINCIALE ET L'IMPOSITION D'UNE RÉGIE DES SALAIRES ET DES PRIX

M. G. W. Baldwin (Peace River): Monsieur l'Orateur, je voudrais demander au premier ministre si le gouvernement a l'intention de tenir des discussions avec les gouvernements provinciaux, afin d'établir, compte tenu des problèmes constitutionnels en cause et grâce à une délégation de pouvoir ou autrement, un programme en vue d'imposer une régie des salaires et des prix, programme qui serait géré soit par le gouvernement fédéral soit par ce dernier de concert avec les gouvernements provinciaux?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Je peux seulement répondre de façon hypothétique, monsieur l'Orateur. Si nous avions l'intention d'établir une régie des prix et des salaires, nous discuterions évidemment avec les provinces les meilleurs moyens de l'établir.